

1/ Passe DUROC (Accès au Port de Vavouto et la baie de Chasseloup)

Passe	Passe DUROC	
Position WGS 84	21° 00,300' S / 164° 36,200' E	
Limites	LHT max	Suivant la destination : Mouillages en baie de Chasseloup ou le Port de Vavouto. (Voir les limites qui s'y rapportent).
	TE max	
Point d'embarquement du pilote	21° 02,000' S / 164° 34,000' E A 2 M. dans le SW de la passe	
Point d'embarquement du pilote Pour Navires Citernes	21° 02,950' S / 164° 33.590' E A 3 M. dans le SW de la passe	
Point de débarquement du pilote	A la sortie de la passe sur l'alignement au Rv = 040°.	
Jour et nuit restrictions	Sans restriction pour les navires autre que les navires citernes.	
Instructions particulières pour les navires citernes	De jour uniquement. 1 remorqueur type « escort tug » en attente à l'extérieur de la passe	
Description de la passe	Largeur utile de 0,25 M. sur axe au 040°. Alignement au 040° matérialisé par Card N / Card S du chenal d'accès. Racon K sur bouée verte de la passe.	
Accès	Mouillages en Baie de Chasseloup : Voir points de mouillages V1 / V2 / V5 Mouillages sur rade foraine port KNS : Voir points de mouillages V3 / V4	
	Port de KNS Vavouto par chenal dragué : 5 Milles. Voir limites Ports de la côte Ouest.	
	Chenal FROT : Fermer à la navigation.	
Divers	Carte hydrographique de la zone SHOM : FR 6554 Le port et les remorqueurs travaillent sur le canal VHF 17	

	INSTRUCTION	Réf : IT 1 07
	LIMITES USUELLES ZONE OUEST PORTS ET RADES VAVOUTO	Version : E Page 2 sur 3.

2/ Mouillages VAVOUTO : Baie Chasseloup et port KNS Vavouto

Mouillages		Baie Chasseloup				Rade port KNS	
		V1	V2	V5	V6	V3	V4
		Sur rade	Sur rade	Entre la passe et le chenal.	sur rade	Zone remorqueurs	Mouillage d'urgence
WGS 84 position		20° 57.432'S 164° 39.001'E	20° 57.531'S 164° 37.593'E	20° 58.287'S 164° 37.016'E	20° 57.370'S 164° 37.060'E	20° 59.580'S 164° 39.649'E	20° 59.480'S 164° 38.590'E
Limites	LHT max	N/A					
	TE max	4 m	14 m	17 m	14m	3.5 m	11 m
Rayon d'évitage		0,2 M.	0.25 M.	0.2 M.	0.25 M.	0.15 M.	0.2 M.
Jour et nuit restrictions		Jour et nuit				Jour & Nuit	

3/ Chenal dragué : accès port KNS Vavouto

Description	Chenal dragué à 12m (relevés AHT de Mai 2013) Plusieurs têtes à 11,50 m (prochains relevés Mai 2015)
Position WGS 84	entrée du chenal : 020° 58,4192' S / 164° 37,6158' E
Limites	LHT max Suivant destination (Voir ci-dessous les limites du Port).
	TE max Réduit à 10,50 m (En attente des prochains relevés). Navires citernes à 10,50 m
	Limites de vent 20 nœuds en travers du chenal
Jour et nuit restrictions	Aucune restriction pour les navires autres que les navires citernes.
Remorqueurs	1 remorqueur croché à l'AR avant le chenal si nécessaire. 1 remorqueur en escorte sur l'AV (si 2 remorqueurs).
Instructions pour les navires citernes	De jour uniquement. 2 remorqueurs dont un croché au chaumard central arrière.
Arrangements	Largeur : 150 mètres / 0,08 M. Longueur : 4 km / 2,160 M. Axe : 127° / 307°
Bassin d'évitage	Largeur : 511 mètres / 0,28 M. Longueur : 1012 mètres / 0,55 M.
Autres	Le chenal dragué doit être libre pour toute entrée / sortie pour le transit des gros navires et les navires citernes.
Tirant d'eau supérieur	Dérogation sous accord du Pilotage

	INSTRUCTION LIMITES USUELLES ZONE OUEST PORTS ET RADES VAVOUTO	Réf : IT 1 07 Version : E Page 3 sur 3.
--	---	--

4 / Port KNS de VAVOUTO

Poste		Quai principal international VP1	Quai de construction VP2
		Porte-containers / Pétroliers / Minéraliers / Colis-lourds	Caboteurs / Barges
WGS 84 position		21°00,1908' S / 164°40,0131' E	21°00,05'S/164°40,10'E
Limites	LHT max	220 m	80 m.
	TE max	11 m (Temporairement abaissé à 10,5m) 10,5 m pour les navires citernes	4,5 m.
	Déplacement max.	60 000 tonnes 54 000 tonnes pour les navires citernes	4 000 tonnes
	Limites de vent	25 nœuds établis si SE 20 nœuds établis si W	20 nœuds établis si SE 15 nœuds établis si W
Orientation		158,5° / 338,5°	73,4° / 253,4°
Description des infrastructures		Quai principal : 150 m de long / 45 m de large Ducs d'albe : 2 au Nord et 2 au Sud espacés de 30 m, soit 270m entre DA extrêmes. Hauteur du quai : 5 m. Capacité d'amarrage : 100 T par bollards	Quai de 20m de long par 25m de large avec rampe RoRo de 12m de long par 20 m de large. 15 T par bollards.
Bord à quai		EXIGENCES KNS Tribord à quai recommandé sauf pour OC ou conditions nautiques défavorables.	Sans objet
Recommandations d'appareillage		Si le vent > 20 nœuds, la puissance maximum des remorqueurs doit être disponible.	
Jour et nuit restrictions		Pas de restrictions pour les navires autres que les navires citernes.	De jour uniquement
Remorqueurs		➤ LOA<145 m. : 1 remorqueur 45 T ➤ LOA<170 m. : 1 de 45 T et 1 de 20 T ➤ LOA<220 m : 2 de 45 T	1 remorqueur
Instructions pour les navires citernes		De jour uniquement ➤ Navires Citernes : 2 de 45 T	
MESURES TRANSITOIRES POUR LES REMORQUEURS. (*)		PÉTROLIER < 145 m 2 R 45 T de Vavouto PÉTROLIER > 145 m 2 R 45T de Vavouto + 1R 40T de Nouméa VRAQUIER ACCOSTAGE 2 R 45T de Vavouto + 1R 40T de Nouméa VRAQUIER APPAREILLAGE 2 R 45 T de Vavouto	
Communication VHF		Canal de communication portuaire VHF 17 – Secondaire VHF 12	
Divers (*)		Les remorqueurs de 45 T doivent être maîtrisés par leurs équipages, convenablement équipés et approuvés par le Pilotage Maritime. Un 3^{ème} remorqueur de 40 T doit être disponible si maîtrise non totale. GARDE-FEUX OBLIGATOIRES POUR LES NAVIRES CITERNES	